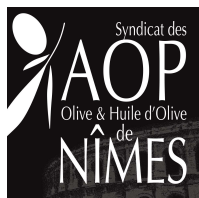


DECLARATION DE REVDICATION EN AOP OLIVE DE NIMES



Syndicat des AOP Olive et Huile d'olive de Nîmes

Mas de l'agriculture
1120 Route de St Gilles
30900 NIMES

adherent.olive.nimes@gmail.com

Transmission obligatoire à l'Organisme de Défense et de Gestion dans les 15 jours ouvrés avant mise en marché et au plus tard avant le 30 juin suivant la récolte.

RECOLTE 2022/2023

REVDICATION PARTIELLE

REVDICATION TOTALE (Intégralité du volume revendiqué en AOP)

IDENTITE DE L'OPERATEUR

Confiseur

Producteur d'Olives faisant appel à un prestataire pour la transformation

Nom et prénom ou Raison sociale de l'Opérateur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

Nom, prénom, fonction du/des responsable(s) :

Adresse du lieu de stockage du produit (si différente) :

Nom du prestataire :

	Quantité Revendiquée en Kilogrammes	IDENTIFICATION DES LOTS OU NUMÉRO DE CUVE(S)	Date de conditionnement prévue	Date de mise en marché prévue	CADRE RESERVE ODG
AOP OLIVE DE NIMES					

Déclaration établie le :

Reçue par l'ODG le :

Transmis à l'OI le :

Signature de
l'opérateur